



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002791

Dénomination nationale : Production industrielle

Spécialité : Management des processus industriels

Présentation de la spécialité

Cette spécialité de licence professionnelle, ouverte exclusivement par la voie de l'alternance en 2003, est portée par l'IUT de Dijon-Auxerre et associe l'UFR de Sciences et techniques de l'Université de Bourgogne. Elle est proposée en convention avec le monde professionnel, Association de formation professionnelle de l'industrie-centre de formation d'apprentissage de l'industrie (AFPI-CFAI) d'Auxerre. Elle prépare les étudiants aux métiers de technicien ayant des compétences à manager un projet lié à la production industrielle.

Les métiers visés sont : chargé de projet, technicien d'amélioration des processus industriels, technicien en métrologie. Cette spécialité permet en parallèle la préparation d'un certificat de qualification. Il existe différentes possibilités d'accéder à la licence professionnelle dès lors que le candidat est titulaire d'un DUT « Génie mécanique et productique » (GMP), « Géomatériaux et géologie de l'ingénieur » (G2I), « Génie industriel et de la maintenance » (GIM), « Science et génie des matériaux » (SGM) et « Qualité, logistique industrielle et organisation » (QLIO), d'un BTS ou issu d'une L2 « Sciences et techniques ». La licence professionnelle représente une poursuite d'études naturelle du DUT « QLIO », et fait partie de l'offre de formation mise en place par l'Université de Bourgogne dans le domaine du génie industriel, sans concurrence régionale.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	42
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	52 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	65 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle est placée sous la responsabilité d'un professeur des universités de génie mécanique. L'organisation de l'équipe pédagogique repose sur une composition diversifiée entre enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels à majorité professionnelle (plus de 52 %). Le pilotage est cohérent et rigoureux. Le conseil de perfectionnement, qui doit permettre des échanges concrets et aboutir à des propositions pour assurer la dimension prospective de la formation, est tenu par la commission pédagogique de l'Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie (ITII) de Bourgogne, comme prévu dans les statuts.

Les partenariats professionnels, par l'intermédiaire de la branche métallurgie de Bourgogne, représentent un soutien solide à cette formation dans toutes les dimensions, financière, matérielle, humaine. Le nombre, la qualité et la diversité des professionnels sont corrects, mais il convient de souligner que onze intervenants professionnels sont issus de deux entreprises et assurent 52 % du volume horaire. Ce public est majoritairement issu de BTS, pour 67 % et de DUT, 33 % ; il est regretté l'absence d'étudiants de L2. Les effectifs sont en baisse pour l'année 2009, soit trente-deux inscrits contre quarante-cinq en 2008.

L'insertion professionnelle avec un taux moyen de 62 % depuis 2007, est associée à un taux de poursuite d'études irrégulier, variant de 16 % à 5 % (les tableaux fournis doivent être complétés pour être cohérents avec les commentaires et l'analyse de l'établissement). Le taux de réussite diminue pour atteindre 85 %.

- Points forts :
 - La certification complémentaire possible.
 - Le partenariat de proximité avec la branche professionnelle.

- Point faible :
 - Le suivi inégal de l'insertion professionnelle des diplômés.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de maîtriser et diminuer le taux de poursuite d'études qui reste élevé. L'établissement devrait étendre les possibilités d'inscription à cette spécialité de licence professionnelle à un plus large public et mettre en œuvre un dispositif permettant de mieux suivre l'insertion professionnelle des diplômés. L'établissement devrait encourager l'ouverture du périmètre du partenariat en mobilisant les entreprises du domaine concerné. Il serait souhaitable de renforcer le suivi des diplômés et de s'appuyer sur des indicateurs précis.